

PARRAINAGE DE PROXIMITÉ
1 € de don investi par
les donateurs privés génère 1,77 €
pour les finances publiques



ENFANCE VULNÉRABLE

LE BÉNÉVOLAT, AU SERVICE

DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Malgré l'accès à l'éducation, malgré les filets de protection sociale et l'action de la protection de l'enfance... naître et grandir dans une famille traversant de graves difficultés, multiplie les risques de « désinsertion » sociale à l'âge adulte. Refusant ce déterminisme, des centaines de bénévoles s'engagent, avec succès. **Démonstration avec l'association France Parrainages.**



PLUS DE
300 000
MINEURS
SONT PRIS
EN CHARGE PAR
LES SERVICES
DE L'AIDE SOCIALE
À L'ENFANCE
CHAQUE ANNÉE.

Un coût individuel et social élevé

« Quand je serai grand, je serai... exclu »

L'enfance et l'adolescence sont le temps de la construction de soi. Et un contexte familial porteur est déterminant pour développer le potentiel de chaque enfant : ses acquis scolaires, bien sûr, mais aussi sa confiance en lui et sa capacité à tisser des liens, à se projeter dans l'avenir. A l'inverse, vivre dans une famille en grande difficulté, être victime ou témoin de violence, ou – pire – vivre dans la rue... sont autant de situations à risque, qui compromettent les chances de s'intégrer à la société à l'âge adulte. Ainsi près de 40% des jeunes SDF de moins de 25 ans sont d'anciens enfants placés par l'Aide sociale à l'enfance !

**PRÈS DE 40%
DES JEUNES SDF
DE MOINS DE 25 ANS
SONT PASSÉS PAR
LES SERVICES DE
L'AIDE SOCIALE À
L'ENFANCE.**

Des situations à risques, en augmentation

Les tensions et les évolutions qui traversent nos sociétés fragilisent de nombreux enfants. Le dernier Portrait social de la France¹, dressé par l'Insee en 2020, en témoigne : un enfant sur cinq vit dans une famille pauvre (en dessous de 60% du revenu médian)². La fréquence des séparations, le développement de l'emploi précaire, du travail en horaires décalés, la persistance de mauvaises conditions de logement, l'isolement géographique... autant de facteurs qui se cumulent pour placer des milliers d'enfants sur une trajectoire d'exclusion.

À cette situation s'ajoute le phénomène plus récent des jeunes migrants non accompagnés, ces adolescents chassés de leurs pays par la guerre ou la misère, et qui errent dans les grandes métropoles, proies de tous les trafics.

(1) www.insee.fr/fr/statistiques/4797654?sommaire=4928952

(2) www.inegalites.fr/Pourquoi-certains-enfants-vivent-ils-dans-la-pauvrete

Les conséquences d'une enfance difficile sont majeures, pour la personne elle-même mais aussi pour la collectivité. Cumulant difficultés sociales et échec scolaire, les jeunes placés au titre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) sont majoritairement orientés vers des études courtes et des formations professionnelles peu valorisées. Quelques années plus tard, sur le marché du travail, ils se retrouvent à 28% au chômage, et ceux qui travaillent occupent souvent des emplois précaires et peu qualifiés. La part d'allocataires du RSA et de l'Allocation de retour à l'emploi est également plus élevée chez les sortants de l'ASE que dans la population générale. Ces difficultés se retrouvent dans le champ du logement. Seul un quart des anciens de l'ASE disposent d'un logement autonome sur le parc privé et 30% vivent dans un hébergement institutionnel ou en logement social.

Dans ce domaine, « reconstruire » et « réparer » est plus complexe, plus aléatoire, et plus coûteux que « prévenir ».

Parrainage de proximité : un ancrage affectif pour bien grandir

Face à ce contexte, l'Etat seul ne peut pas tout. La société civile s'engage, en tissant un réseau de liens affectifs, sociaux, culturels, autour de ces enfants vulnérables. C'est la philosophie qui préside au parrainage de proximité, mis en œuvre par l'association France Parrainages depuis des décennies.

Parrainage de proximité ?

Son principe : mettre en relation, sur la durée, un adulte avec un enfant fragilisé par la vie... pour aider celui-ci à bien grandir. Concrètement, les près de 600 parrains et marraines (surtout des marraines !) de l'association, bénévoles, s'engagent à tisser un lien régulier avec un enfant ou un jeune, entre 2 et 18 ans. Le plus fréquemment, il s'agit d'accueillir leur filleul sur des temps de week-end et de vacances scolaires, pour partager la vie quotidienne, proposer des sorties sportives ou culturelles, accompagner la scolarité, etc. L'accompagnement des parrainages dure en moyenne 4 ans et demi, mais pour près de la moitié, les liens perdurent plus de quinze ans au-delà du cadre France Parrainages !



Des bénéficiaires en cascade

La majorité des enfants qui bénéficient d'un tel dispositif sont orientés par les services sociaux. Certains peuvent avoir fait l'objet d'une mesure de protection judiciaire ou administrative, mais la démarche peut aussi relever d'une logique de prévention précoce, et parfois à la demande des familles en difficultés. Dans tous les cas, le parrainage de proximité représente un accompagnement complémentaire de celui des travailleurs sociaux et des institutions. Pour l'enfant, cette relation constitue à la fois un ancrage



POURQUOI DEVENIR BÉNÉVOLE FRANCE PARRAINAGES ?

« Avec mon mari, nous avons choisi de devenir parrain et marraine et nous accueillons une petite Léa, 8 ans. En quelques mois, elle a trouvé sa place de filleule, vis à vis de nos enfants. Un week-end par mois et pendant les vacances scolaires, nous partageons le quotidien : vélo, balades, potager, cuisine, jeux... comme nous le ferions avec une petite cousine. Pour Léa, qui vit en internat toute la semaine, c'est un temps pour souffler, un temps d'écoute privilégié. Mais c'est aussi une expérience qui fait grandir toute la famille, sans exclure sa maman, avec qui j'échange régulièrement. »

Angélique, 37 ans, marraine dans la région Nord

affectif et une ouverture sur le monde. Pour ceux qui sont placés en internat, les séjours chez leur parrain-marraine constituent une respiration, une rupture avec les contraintes de la vie en collectivité. Pour les parents vulnérables, ces parenthèses offrent de nouvelles chances à leur enfant, c'est aussi un temps de répit dans une vie de famille souvent éprouvante, et une aide à la parentalité. Pour les bénévoles, parrains et marraines, c'est l'enrichissement d'une rencontre sur la durée, le plaisir de contribuer à l'épanouissement d'un enfant, pour lui donner toutes ses chances. Et une manière très concrète d'agir contre la ségrégation sociale.

Quelles garanties, quelles conditions de succès ?

Comme toute relation humaine, le parrainage est une aventure semée d'embûches comme d'immenses joies. S'engager pour longtemps, trouver sa « juste place » de parrain-marraine vis à vis de sa propre famille, de la famille de l'enfant, des travailleurs sociaux, rester à l'écoute de l'enfant ou de l'adolescent, adapter les conditions d'accueil à son âge et ses aspirations... tout cela nécessite un accompagnement continu. C'est le rôle de l'association France Parrainages, qui assure la validation des candidatures, mais aussi la formation des parrains-marraines, et le suivi des parrainages. Elle intervient aujourd'hui, grâce à son réseau d'antennes et associations partenaires, sur 17 départements.

534 : c'est le nombre d'enfants et de jeunes accompagnés par France Parrainages en 2019, dont la majorité est suivie par l'Aide sociale à l'enfance.

95% des enfants parrainés pratiquent de nouvelles activités.

60% voient leurs résultats scolaires s'améliorer.

Le parrainage de proximité

534 enfants et jeunes parrainés en 2019, dont une majorité suivie par l'Aide sociale à l'enfance

UN PROGRAMME QUI REPOSE SUR...

LE CO-FINANCEMENT PUBLIC-PRIVÉ

1,41 M€

Gestion du programme

(recrutement, formation, suivi des familles)

49%

Subventions publiques
696 000 €



51%

Générosité privée
714 000 €



LA MOBILISATION DU BÉNÉVOLAT

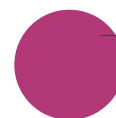
2,17 M€

Soit 216 230 heures de bénévolat

valorisées au SMIC horaire brut

100%

Générosité privée
2,17 M€



LES EFFETS SOCIAUX DU PARRAINAGE DE PROXIMITÉ (PDP)

DES JEUNES PLUS AUTONOMES EN TERMES DE LOGEMENT, D'EMPLOI ET DE REVENUS...

Parmi les jeunes adultes issus de l'Aide sociale à l'enfance, quelle est leur situation plusieurs années après leur sortie du dispositif ASE ?

	ALLOCATAIRES			SALARIÉS	
	APL	ARE	RSA	CDD et intérim	CDI
SANS PDP >	51%	10%	16%	2%	16%
AVEC PDP >	15%	2%	11%	11%	36%

Source : étude BVA 2017 auprès d'adultes de 25 ans en moyenne, ayant été pris en charge par l'ASE.

... ET UN IMPACT POSITIF POUR LES FINANCES PUBLIQUES



1 jeune accompagné par France Parrainages...

... devenu adulte génère un impact économique positif de **2 387 €/an** (en dépenses sociales évitées et en cotisations sociales supplémentaires perçues).

220 jeunes placés et parrainés = 525 000 €/an pour les finances publiques

La générosité privée finance 51% du dispositif (hors bénévolat)



EFFET LEVIER : 1 EURO DE DON INVESTI PAR LES DONATEURS PRIVÉS GÉNÈRE À TERME 1,77 € POUR LES FINANCES PUBLIQUES (MOINS D'AIDES SOCIALES, PLUS DE COTISATIONS)